

LUNDI 28 FEVRIER 2022

COMPTE RENDU



L.P.O. Fernand RENAUDEAU

Suite à la DGH du LGT non validée lors du conseil d'administration du jeudi 3 février 2022, un conseil d'administration a été convoqué le lundi 21 février 2022. Il n'a pu se tenir en raison de l'absence du quorum.

D'autre part, la salle a été occupée par des enseignants hostiles à la répartition proposée.

Le Proviseur
Hervé DOUAGLIN

Monsieur le Président ouvre la séance du Conseil d'administration à **18h00**, le quorum (>16) étant atteint.

Rue de la Tuilerie
B.P. 12124
49321 Cholet Cedex

Tél. : 02.41.49.21.60

ce.0490054t@ac-nantes.fr
<http://lyc-renaudreau-49.ac-nantes.fr>

1-1 Affaires pédagogiques

1-1-1 Structure et DGH du LGT

La proposition a été rejeté par les représentants élus.

Le chef d'établissement a arrêté la DGH selon l'article R421-9 7° du code de l'éducation.

[délibération n° 1 – 3 POUR/ 17 – 1 ABSTENTION – 13 CONTRE]



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à **18h30**.

LYCÉE
DES MÉTIERS

Partenaire formation avec



Etablissement bénéficiant du
concours financier de :



Le Secrétaire de séance

Céline DEYAN



Le Président de séance

Hervé DOUAGLIN

